

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur.	10 J. au		27 pou.		
mat.	dessus	75 deg.	2 lign.	Sud.	Incert.
	de 0.		Pluie.		
Midi...	15 J. au	60 deg.	27 pou.	Idem.	Idem.
	dessus		2 lign.		

SOLEIL.			LUNE.	
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.
5 h.	0 h.	6 h.		
57 min.	11 min.	15 min.	Premier quart.	15

On donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

En son, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 37, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.

En son, à la Librairie-Correspondance de P. Jusse, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgoïn et Co, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 14 septembre 1837.

Les journaux ministériels réitérent, avec un étrange acharnement, leur attaques contre M. Garnier-Pagès, à l'occasion de la circulaire que cet honorable député vient d'adresser aux électeurs. Pour quelques-uns d'entr'eux une vive, animée n'est point assez ; l'injure leur va en plus, et ils ne s'en font pas faute. Qu'a donc fait M. Garnier-Pagès pour exciter tant de courroux ? Rien qui ne soit rien que l'on ne puisse hautement avouer. M. Garnier-Pagès est à la tête de l'opposition, et il fait ses efforts pour que le pays, à juste titre mécontent du système gouvernemental qui nous régit, puisse faire entendre sa voix et ses avis salutaires. N'est-il pas bien coupable ? M. Garnier-Pagès sait que les commis chargés de la distribution des listes électorales oublient à dessein des noms dont les opinions ne sont pas favorables au maintien d'un pouvoir peureux à l'extérieur, contre-révolutionnaire au dedans, et il recommande de faire porter sur ces listes ceux que les commis de l'autorité avaient oubliés. Ce n'est pas là une prétention bien hardie ! L'expérience nous a appris que parmi les électeurs il y en a beaucoup qui ne tend qu'à les pressurer et les enchaîner, et M. Garnier-Pagès conseille de laisser à ceux pour lesquels les autres doivent voter le soin de les faire inscrire !... N'est-ce pas une criante injustice !

Les journaux qui attaquent aujourd'hui M. Garnier-Pagès et l'opposition ne regarderaient-ils pas comme bien utiles les comités électoraux formés sous son influence, qui se chargeaient de se créer des ennemis et de leur donner des armes ? Ne nous accablent-ils pas de sarcasmes bien mérités, si, du sein même de l'assemblée que M. Garnier-Pagès a formée, il sortait un vote contre nous ? Depuis quand fait-on dans un seul camp les affaires de deux camps ? Ne peuvent-ils pas faire pour eux ce que nous faisons pour nous, avec cette différence toutefois que nous travaillons dans l'intérêt du peuple, et que, vous et les vôtres, vous êtes vendus à un gouvernement qui vous paie, et qui vous rend les ames damnées d'une caste qui vous briserait si elle n'avait plus besoin de vous ?

Non ; vous ne prendrez pas tant de peine, et c'est la corruption que vous réussirez peut-être à faire sortir de l'urne des noms favorables à votre parti bâtard. Vous donneriez encore des rubans, chiffons usés que vous collez à la boutonnière de vos mouchards ; vous grevérez le trésor public en jetant dans les cadres d'inactivité de nombreux et excellents officiers dont vous vendrez les épaulons à l'enchère électorale, en mettant à la retraite des milliers de soldats, des administrateurs, dont les places satisfont l'avidité des sangsues publiques, dont le vote est acheté à prix. Vous savez bien que des élections franches, sans fraude, et auxquelles prendraient part tous ceux qui ont une loi restreinte et étriquée y appelle, ne vous donneraient pas la majorité ; voilà pourquoi vous criez contre les comités électoraux et contre M. Garnier-Pagès ; et pourquoi vous emploierez la corruption.

LETTRE DE M. GARNIER-PAGÈS.
Paris, 1^{er} septembre 1837.

Mon cher Monsieur,

Le nombre des députés sera prochainement dissout : il n'est pas dans la volonté du gouvernement, et il ne serait pas en sa sagesse, de réunir une assemblée qui il a déclaré ne plus vouloir. Les hommes et les feuilles du pouvoir, pour paralyser le mouvement patriotique, ont dit et diront encore que la dissolution est certaine, et même qu'elle n'aura pas lieu ; mais les patriotes ne doivent point ajouter foi aux paroles de leurs adversaires, et de leur devoir de se tenir sur leurs gardes et de ne pas se laisser aller à être en mesure de lutter avantageusement pour être en mesure de lutter avantageusement.

Les collèges seront convoqués.

Il est de la plus haute importance que les patriotes, dans chaque département, se voient, s'entendent et forment des comités électoraux.

Les comités devront faire inscrire sur les listes tous les ayant droit de l'opposition qui n'y figureraient point, provoquer la formation de semblables comités dans les autres collèges du département, et recueillir des renseignements aussi exacts que possible sur les candidats qui se présentent ou qui pourraient se présenter, et sur les chances qu'ils peuvent avoir.

Il est de la plus haute importance que les patriotes, dans chaque département, se voient, s'entendent et forment des comités électoraux.

Les comités devront faire inscrire sur les listes tous les ayant droit de l'opposition qui n'y figureraient point, provoquer la formation de semblables comités dans les autres collèges du département, et recueillir des renseignements aussi exacts que possible sur les candidats qui se présentent ou qui pourraient se présenter, et sur les chances qu'ils peuvent avoir.

Il est de la plus haute importance que les patriotes, dans chaque département, se voient, s'entendent et forment des comités électoraux.

Les comités devront faire inscrire sur les listes tous les ayant droit de l'opposition qui n'y figureraient point, provoquer la formation de semblables comités dans les autres collèges du département, et recueillir des renseignements aussi exacts que possible sur les candidats qui se présentent ou qui pourraient se présenter, et sur les chances qu'ils peuvent avoir.

plus tard, quand je croirai, d'accord avec mes amis politiques, ou quand vous croirez vous-même que de nouveaux avis vous seront utiles, je me ferai un devoir de vous les transmettre.

Le travail auquel mes amis politiques et moi nous nous livrons, est un travail général, un travail d'ensemble qui a besoin d'être promptement et complètement exécuté. — J'ose compter sur votre empressement à me répondre. Vous voyez, Monsieur, que je ne crains pas de faire un appel à votre patriotisme. Je vous prie, dans toutes les circonstances où vous le croirez utile, de disposer sans ménagement de votre dévoué,

GARNIER-PAGÈS.

DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS MILITAIRES.

Lorsqu'au milieu des rigueurs de l'hiver et de l'horrible détresse qui a si long-temps régné dans notre ville, nous avons proposé presque tous les remèdes humainement possibles et capables de soulager la misère de nos malheureux concitoyens, nous pensions remplir une tâche que nous imposaient à la fois la mission que nous avions acceptée et le sentiment de l'humanité. C'est encore dans les mêmes intentions, c'est avec l'intime conviction d'accomplir un devoir sacré, que nous venons signaler un abus dont les conséquences sont à notre avis de la plus grande importance.

Loin de nous la pensée de chercher à nuire au bien-être de nos soldats, ces enfants de la grande famille ! Il n'est jamais entré dans nos vues de soulager les uns en grevant les autres ; car la base première de nos doctrines est une juste répartition pour tous des droits sociaux et des jouissances sociales, c'est une liberté imprescriptiblement dévolue à tout citoyen d'user à son gré et pour le bien général de toutes ses facultés. Mais avant d'assigner à chacun une part quelconque dans le superflu des besoins les plus essentiels de la vie, n'est-il point juste, — et que l'on ne cherche pas à tirer de nos paroles des déductions défavorables et mensongères, — n'est-il pas juste, disons-nous, d'assurer avant tout aux plus malheureux la satisfaction des premières nécessités de la nature ? Et certes, quelque bannière que l'on arbore, quelque parti que l'on adopte, telle est la profession de foi de toute opinion franche et loyale.

Pourquoi donc alors tolérer dans les ateliers, dans les jardins publics, dans les manufactures, l'emploi d'un certain nombre de travailleurs militaires, en remplacement d'un nombre égal d'ouvriers civils, qui cherchent vainement à exercer leur profession pour subvenir honorablement à l'existence de leurs familles ? Le soldat, quelque pénible que soit son état, n'a-t-il pas du moins du pain assuré pour le lendemain ? S'inquiète-t-il de son logement, de ses vêtements ? A-t-il sans cesse devant les yeux la pensée cruelle d'une famille à soutenir ? Certes, non ; et ce qu'il peut gagner dans ses moments de loisir, n'est-ce point pour lui du superflu ? Mais les chefs d'atelier, les maîtres quelconques (puisque telle est la dénomination qu'on a bien voulu leur donner), emploient préférablement des militaires à leurs travaux journaliers, parce qu'ils y trouvent un avantage pécuniaire, en ce sens qu'ils les louent à meilleur marché et qu'ils profitent de quelques centimes à déduire du prix accordé pour salaire. Nous ne craignons point de nous tromper en affirmant que plus de quatre cents militaires dans notre garnison sont employés journalièrement comme travailleurs ; et ce nombre est immense si l'on veut bien considérer l'énorme quantité de nos ouvriers qui demandent à exercer leur profession et dont les bras sont forcément oisifs.

C'est aux chefs de corps surtout que nous nous adressons ici. A eux seuls appartient le droit d'accorder ou de refuser des permissions de travailleurs aux militaires qui sont sous leurs ordres. La pensée de contribuer au bien général l'emportera chez eux sur le désir de favoriser chez leurs subordonnés l'extension d'une industrie qui peut leur procurer quelque superflu, mais au détriment de tant de malheureux dont le seul vœu est de gagner du pain. Ils comprendront qu'ici à eux seuls est dévolu le pouvoir de suppléer quelque peu à l'affreuse misère qui menace de dévaster encore notre cité.

Certes, si, dans un moment d'urgence, l'insuffisance de la population nécessitait un besoin supplémentaire de bras, nous serions les premiers à demander l'emploi des militaires aux travaux généraux, heureux de voir accorder quelques jouissances à ces hommes qui, tout en portant l'uniforme, n'ont point, à notre sens du moins, déposé leur titre de citoyens ! Mais, aujourd'hui que tant d'hommes courageux et propres au travail ne peuvent exploiter leur propre industrie, nous croyons de l'intérêt général et de notre devoir de réclamer avant tout l'emploi des ouvriers civils et la suppression totale des travailleurs militaires.

Le *Moniteur* du 12 septembre renferme, dans sa partie officielle, deux ordonnances du 11, par lesquelles :

M. Garin, juge à Lyon, est nommé conseiller à la cour royale de Lyon ;

M. Grégori, conseiller à la cour royale de Riom, est nommé conseiller à la cour royale de Lyon ;

M. Bonnet, conseiller à la cour royale de Bourges, est nommé conseiller à la cour royale de Riom ;

M. Chetard, juge d'instruction à Montbrison, est nommé juge à Lyon.

Le bateau à vapeur qui a remonté le Rhône le long de nos quais a continué ses explorations, ainsi que nous l'avions annoncé, jusqu'au pont du Saut. Le succès le plus complet a couronné cette entreprise. Les passages que l'on pouvait craindre et où il était à présumer qu'on rencontrerait des obstacles, ont été franchis avec autant de facilité que ceux qu'on avait surmontés deux jours auparavant depuis la Vitriolerie jusqu'à la chapelle St-Clair.

Rien ne saurait peindre l'étonnement et la satisfaction des populations riveraines accourant de toutes parts pour admirer ce navire qui remontait majestueusement, seul et sans peine, ce fleuve rapide contre lequel on voit tout les jours lutter avec peine des hommes intrépides et des trains de vigoureux chevaux.

Ainsi, grâce à la persévérance et à l'habileté de M. Perret qui a dirigé toutes les opérations, le cours supérieur du Rhône sera parcouru aussi facilement que celui de la Saône, et de nouveaux moyens de communication commode, rapide et sûre, seront établis entre Lyon, le Dauphiné, le Bugey, la Savoie et la Suisse.

NOUVELLES DU CHOLÉRA.

On nous écrit de Port-Vendres, le 9 :

Ce n'est pas assez d'avoir le choléra à Collioure, où, tous les jours, il y a de nouveaux cas sur les émigrés qui rentrent. Un navire espagnol a apporté la fièvre jaune à Cadaquès, c'est-à-dire à deux lieues de notre frontière de mer. Le 4, il y a eu 24 décès ; le 5, 25 ; le 6, à 2 heures de l'après-midi, on comptait déjà 25 personnes décédées.

Nous apprenons que le général Castellane a fait former un cordon ; les généraux Dampierre, Saint-Joseph et le colonel Parchap sont dirigés sur divers points pour le commander.

Un de nos amis, de Grasse, veut bien nous communiquer une lettre qui lui a été adressée, le 3 du courant, de Menton, et qui contient des détails intéressants sur la position sanitaire de San-Remo (près Nice) :

« Les nouvelles de San-Remo ont été jusqu'au départ du dernier courrier fort affligeantes ; il ne s'agissait rien moins, dans une ville de 8,000 âmes, réduite à 5,000 par les émigrations, que de 60 décès et même 80 par jour. Terreur indicible, insuffisance de bras pour enterrer les morts, c'était enfin le comble de la misère et du désespoir.

« Aujourd'hui, les nouvelles sont moins tristes ; il n'y avait plus, dans les derniers jours, que 10 à 12 décès, et le jour du départ du courrier, à midi, il ne s'était présenté encore aucun cas.

« Quatorze jeunes gens de Menton se sont dévoués pour porter des secours et remonter le moral de ces malheureux San-Remois. Il y a eu quelque chose de touchant et de solennel dans la résolution de ces braves jeunes hommes ; avant leur départ, ils ont approché de la sainte-table et quelques-uns ont fait leur testament. Avouez qu'un tel dévouement est un grave et beau spectacle en face d'un péril presque certain, et que cet adieu religieux à la vie pour voler au secours des malheureux est chose bien consolante et bien rare de nos jours. »

Notre correspondant ajoute :

« Je connais depuis long-temps Menton, et je ne suis pas étonné de cette admirable conduite de quelques-uns de ses habitants. Ce pays est aussi remarquable par la salubrité de l'air, la richesse du terroir, que par la beauté des formes et des traits, la douceur et l'aménité de caractère de sa population. On dit que le malheur aigrit le caractère, eh bien ! il n'en est rien à Menton ; malgré l'intolérable administration de son *pacha*, la petite principauté de Monaco reste toujours la même. »

AIX, 10 septembre. — Correspondance particulière. — Nous avons eu aujourd'hui un seul nouveau cas en ville et deux décès, dont un à l'hospice.

A moins d'augmentation imprévue, nous ne vous adresserons plus le bulletin que de deux en deux jours.

(Gazette du Midi.)

Paris, 12 septembre 1837.

(Correspondance particulière du Censeur.)

M. Guizot s'était promis pour ses vacances un voyage en Allemagne. Mais les élections générales le forcent à demeurer. Sa réception à Berlin, à Francfort, à Vienne, était déjà préparée. Les chauds amis de l'ancien ministre voulaient que cette visite au-delà du Rhin eût en France quelque retentissement. Peut-être eût-elle rappelé sur le chef de la doctrine l'attention publique, aujourd'hui bien distraite. On espérait même qu'elle lui ménagerait quelque voie facile pour retourner au pouvoir. La dissolution de la chambre ajourne au moins la réalisation de ce beau rêve.

— Ce que nous avons annoncé se trouve aujourd'hui confirmé par une feuille qui, en cas semblables, a toujours été regardée comme officielle. On lit dans le *Journal des Débats* : « Il paraît certain que l'ordonnance de dissolution de la chambre des députés paraîtra vers la fin de septembre. On parle d'une création de pairs pour la même époque. Les élections générales auront lieu après la clôture des listes d'octobre, dans les premiers jours de novembre au plus tard. »

— Le général de Rigny vient d'être rendu à l'activité ; il est nommé au commandement du département de l'Ain. On a voulu le dédommager de sa comparution devant un conseil de guerre, et peut-être punir un peu le maréchal Clauzel du malheur d'avoir été mal entouré, mal servi, et d'avoir surtout une opinion politique indépendante.

— M. le duc de Mortemart est venu à Paris ces jours derniers. On le dit sur les rangs pour remplacer M. de Barante à Saint-Petersbourg, où cet ami de M. Guizot a déclaré ne pas vouloir retourner.

— M. de Barante se plaint beaucoup, assure-t-on, de son ambassade en Russie. On y manque d'égards, dit-il, pour la France et en particulier pour la cour des Tuileries; il est le témoin forcé de toutes sortes de mauvais vouloirs. Il faudrait peut-être répondre, mais avec déférence, à cause de la respectueuse terreur qu'inspire le czar, et pourtant avec une finesse assez digne pour sauver un peu le caractère national; or, répondre ainsi, M. de Barante ne le sait guère. La position lui est donc intolérable.

— L'archevêque de Paris avait, il y a plus d'un mois, signifié au ministère qu'il s'élèverait publiquement contre l'œuvre sculptée au fronton du Panthéon, si le public était admis à voir cette impiété. A cette menace, le cabinet, qui craint la foudre épiscopale, recourut aux négociations; il fit au prélat des observations que le modeste successeur des apôtres pouvait accepter comme excuses. « L'opinion est encore bien puissante, dit-on; nous lui sacrifions nos sympathies; nos vœux sont pour vous: le temps de le prouver viendra. »

On promit au silence de M. Quélen de confortables indemnités. Mais il repoussa fièrement toutes les offres, disant que M. Sauzet, lors de son passage au ministère, s'était engagé à restituer au culte le Panthéon en même temps que Saint-Germain-l'Auxerrois. Il y eut rupture. De là cette pastorale à laquelle le gouvernement était tout préparé.

— Avant de publier son curieux mandement, l'archevêque de Paris avait convoqué une espèce de synode composé des curés de la capitale et de la banlieue. On dit que l'internonce, Mgr Garibaldi, assistait à la réunion où a été rédigé le nouveau manifeste de l'incorrigible prélat.

— Nos correspondances d'Afrique s'accordent à nous entretenir des avances faites à Abd-el-Kader par les négociants français établis dans la régence. Elles conviennent en même temps du peu de succès de ces démarches. Soit que l'émir entende moins bien le négoce que l'art de la guerre et l'art des traités, soit qu'il ne veuille pas entrer en relations commerciales avec nous, les démarches faites près de lui sont demeurées à peu près inutiles. Sur toute autre matière, Abd-el-Kader n'est pas inaccessible.

— M. Pozzo di Borgo est toujours puissant auprès de nos gouvernants qui ne savent lui rien refuser. Il vient de faire nommer conseiller à la cour de Lyon un jeune Corse qui depuis six ans a été successivement juge dans deux tribunaux et conseiller à la cour de Riom, sans que les justiciables l'aient aperçu sur son siège. Les titres de ce magistrat à un avancement aussi rapide, sans services rendus, consistent à avoir écrit une histoire de la Corse dédiée à M. Pozzo di Borgo, et dans laquelle cet ancien membre de l'Assemblée constituante, aujourd'hui ambassadeur russe, est sans cesse glorifié.

— M. Thibon, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, vient de mourir. Depuis plusieurs années il était en enfance. M. Cambacérés, pair de France, est gendre de M. Thibon.

— Le projet de ressusciter la croix de Saint-Louis, qui avait été abandonné un moment, vient d'être repris par la camarilla militaire; elle travaille à faire décider que la croix de Saint-Louis, décoration militaire, sera donnée pour actions d'éclat, tandis que la croix de la Légion-d'Honneur ne serait plus que ce qu'était la croix de Saint-Louis, un chevron.

— Un Espagnol, témoin de l'entrée récente d'Abd-el-Kader à Mascara, écrit à un correspondant de Paris:

« J'ai assisté aux entrées de Napoléon victorieux dans sa capitale; j'ai vu plus tard Louis XVIII, Charles X, puis Louis-Philippe; j'ai vu l'enthousiasme des Espagnols et des Anglais pour leurs rois; mais jamais l'élan populaire n'a égalé cet enthousiasme frénétique avec lequel Abd-el-Kader a été accueilli à son retour à Mascara. Les femmes de l'intérieur des maisons poussaient des cris de joie étourdissants; les vieillards se faisaient porter pour baiser le pan de sa robe, de son bernons; les jeunes gens sautaient et gambadaient en hurlant devant, derrière et à côté de son cheval; la foule était si pressée que le cheval ne pouvait avancer; et, au milieu de cet enivrement, Abd-el-Kader était calme et comme absorbé par l'esprit de Dieu! »

Est-ce comme sultan ou comme marabout que l'émir est ainsi honoré par son peuple? ou bien plutôt, n'est-ce pas parce qu'il a su éviter la guerre et amener le plénipotentiaire du gouvernement français, M. Bugeaud, à consentir un traité profitable aux tribus qu'il commande et honteux pour nous?

— Un journal vient de découvrir que l'archevêque de Paris étalait dans ses armoires le *manteau ducal herminé*, qui n'avait été permis à ses prédécesseurs, dans le siècle dernier, que parce qu'ils étaient *ducs de Saint-Cloud*.

— Suivant des lettres d'Italie, Rossini, voyageant avec les deux directeurs du Théâtre-Italien, a versé aux environs de Bologne. Rossini et M. Severini en ont été quittes pour de légères contusions; mais M. Robert a eu la clavicule droite brisée. Il est aujourd'hui hors de danger.

— Le *Moniteur* contient aujourd'hui une longue série de nominations judiciaires. On a remarqué avec étonnement que le ministre de la justice fait voyager les magistrats comme des sous-préfets. En effet, dans ses choix, M. Barthe semble avoir pris à tâche de ne tenir aucun compte des présentations faites par les procureurs-généraux et premiers présidents.

— Le collège de Vendôme, qui depuis plusieurs années était parfaitement dirigé par un habile professeur, vient d'être renforcé de quatre prêtres devant lesquels M. Perrin a dû faire retraite, comme trop libéral.

— M. Arago, dont on avait annoncé l'arrivée à Bruxelles

où il était descendu chez M. Quetelet, à l'Observatoire, n'a pas été à Bruxelles; il a quitté Strasbourg pour se rendre directement en Hollande.

— La batterie du 9^e d'artillerie, en garnison à Valence, s'est mise en route le 8 pour Marseille; elle n'a pas emmené de matériel.

— L'académie de Bordeaux, rendant hommage au principe de la publicité, a décidé qu'un appel serait fait aux journaux, pour les inviter à rendre compte de ses séances.

— La réunion de 15,000 hommes de notre armée sur les bords de l'Oise est improprement appelée le *camp de Compiègne*; car il y a deux camps: le *camp d'Orléans* et le *camp de Nemours*. Que le duc d'Orléans commande un camp et lui donne son nom, cela n'étonne que sous un point de vue: c'est qu'à l'âge de 27 ans, il ait sous ses ordres des généraux et des officiers supérieurs qui ont plus de quarante années de campagnes; mais que le duc de Nemours absent donne son nom à un camp que commande le général Schramm, il est permis de voir là une complaisance d'assez vieille tradition pour qu'on la déplore dans un gouvernement sorti d'une révolution populaire. Ce sacrifice à l'étiquette des anciennes cours était d'ailleurs inutile, puisque le second fils du roi est allé chercher en Afrique des lauriers sérieux.—Fasse la diplomatie du général Darnémond que Son Altesse les y recueille!

En outre, la disposition des troupes en deux corps, et sur deux points distants l'un de l'autre, est assez dispendieuse pour qu'on eût dû y renoncer.

Quoi qu'il en soit, la situation respective de nos quinze mille hommes a réveillé la rhétorique de quelques guerriers d'état-major: ils ont, dit-on, soufflé l'idée d'une bataille simulée entre la première division (Orléans) et la seconde division (Schramm-Nemours). Pour en dresser le programme, on a compulsé les fastes du *grand siècle*, où se trouve rapporté le glorieux combat livré entre le maréchal Boufflers et le lieutenant-général Rose, dans la plaine de Monchy-Humières, à trois lieues de Compiègne. « L'exécution en fut parfaite en toutes ses parties, dit St-Simon. Mais, quand ce fut à la ligne de Rose (il n'était que lieutenant-général) à faire retraite, il ne pouvait s'y résoudre. M. de Boufflers (il était maréchal) lui manda qu'il était temps. Rose en entra en colère et n'obéissait pas. Le roi en rit fort, qui avait tout réglé et qui, voyant les longueurs de ce manège, dit: « Rose n'aime pas à faire le personnage battu. » A la fin, il lui manda lui-même de se retirer. Rose obéit, mais fort mal volontiers. »

Ce sera donc (si l'imitation a lieu, comme on peut le croire, d'après d'autres exemples), ce sera le général Schramm qui sera le *battu*: battu et content; car, en ce temps-ci, il y a profit à se faire battre par un prince. Ces sortes de petites guerres rappellent assez bien les parades des Champs-Élysées. Les Turcs les plus vigoureux y deviennent inévitablement la proie du soldat français, fût-il seul contre mille.

On parlait aussi de faire le siège de la ville; mais les habitants de Compiègne ont fait entendre que, si le tir à blanc ne leur faisait pas peur, ils n'avaient pas dans leur enceinte de quoi défrayer l'amabilité de quinze mille hommes en armes.

— Le bruit s'est répandu aujourd'hui que la fièvre jaune venait de se déclarer sur les côtes de la Catalogne. On pense qu'elle y aura été apportée par quelque navire venu de l'île de Cuba, où elle fait de grands ravages.

— Le choléra sévit toujours à Berlin, ainsi qu'en Silésie. Du 5 au 6, à Berlin, 70 cas se sont déclarés; 32 malades sont morts.

— Hier, à cinq heures du matin, la police a envahi le domicile de M. Folliet, chef d'atelier menuisier à la fonderie de Chaillot. Après une perquisition de plus de trois quarts d'heure, elle s'est transportée aux ateliers et s'est livrée aux mêmes perquisitions dans les armoires où sont renfermés les instruments de travail de M. Folliet. N'ayant rien trouvé de saisissable, elle s'est retirée, mais non sans s'être permis cette curieuse observation à la vue d'un exemplaire du *Journal du Peuple*. « Il paraît bien, à voir ce journal, que vous vous occupez de politique au lieu de travailler. »

Si cette censure des agents de police n'était pas risible, elle mériterait d'être châtiée.

— L'empereur de Russie a conféré l'ordre de Ste-Anne de première classe au lieutenant-général Halkett, au service du roi de Hanovre.

Faits Divers.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser à tous les préfets une circulaire sur laquelle sont posées les questions suivantes:

1. Y a-t-il lieu, dans l'intérêt des mœurs des prévenus, de décider qu'ils passeront dans l'isolement tout le temps qui précédera leur renvoi de la plainte ou leur jugement?
2. Le conseil-général est-il d'avis de l'organisation d'une maison spéciale de correction dans le département? Pense-t-il réunir tous les correctionnels et cesser d'en envoyer un certain nombre aux maisons centrales?
3. Faut-il permettre le travail en commun dans la maison de correction, ou bien faut-il faire subir au condamné correctionnellement l'emprisonnement solidaire continu, avec travail dans sa cellule?
4. Quels fonds seront affectés aux frais de construction ou d'appropriation des maisons d'arrêt et de correction?
5. Le conseil-général est-il d'avis de la conservation de la pistole et de la cantine pour les prévenus, et, en cas d'affirmative, d'en interdire l'exploitation au concierge?
6. Pense-t-il qu'il faille permettre ou tolérer l'établissement de la pistole ou de la cantine pour les condamnés?

— On parle aujourd'hui de nouvelles négociations pour un traité de paix avec Achmet, bey de Constantine. Le bey

aurait lui-même fait des propositions d'accommodement, qu'un de ses officiers aurait présentées à l'autorité française, en considération. Mais ce ne sont là que des bruits sans authenticité, empruntés à des correspondances particulières, et auxquels on ne doit donner qu'une créance fort bornée.

— La mise en surveillance ajoutée à ce qu'on a appelé l'amnistie continue à être la source de tracasseries et de vexations qui, pour beaucoup de condamnés politiques, rendent la liberté obtenue à ce prix pire que l'emprisonnement.

M. Riban, amnistié d'avril, condamné récemment à trois mois d'emprisonnement pour un soufflet donné à M. Cerfber, a reçu l'ordre de quitter Grenoble à l'expiration de sa peine et de s'en éloigner de dix lieues au moins.

Nous ne discuterons pas ici le droit de l'autorité; nous ne rechercherons pas même si elle a agi avec beaucoup de discernement et de convenance en accordant à un intérêt introduit dans un intérêt général; mais nous lui demandons si, en éloignant ce jeune homme du lieu de sa naissance, en l'exilant du sein de sa famille qui peut seule lui fournir en ce moment des moyens d'existence, elle entend le réduire au désespoir, exaspérer encore ses sentiments et ses opinions exaltés par le malheur, et le pousser enfin à de nouvelles et plus fortes imprudences? Ne valait-il pas mieux le retenir à Doullens, que de le soumettre à l'épreuve d'une aussi dangereuse provocation!... C'eût été, ce nous semble, plus prudent et surtout plus moral.

— Trois lions viennent d'arriver au Jardin-des-Plantes: l'un est envoyé par M. le général d'Erlon, ancien gouverneur d'Alger; l'autre est donné au roi par l'empereur de Maroc; le troisième est donné par Youssouf-Bey. Ces lions sont terribles et rugissent sans cesse.

La grande et belle grille qui donne sur le carrefour St-Victor vient enfin d'être ouverte au public. Le belvédère est restauré; la vallée suisse, qu'on embellit tous les jours, est peuplée d'animaux les plus rares. Devant la demeure de chaque animal, on pend un écriteau portant son nom, le pays où il vit et les particularités de son caractère. Par ce moyen, la foule fait en se promenant un cours d'histoire naturelle. Les singes vont être prochainement installés dans leur nouveau palais. (*Journal de Paris*.)

DEFI ENTRE DEUX FEMMES. — Une lutte d'un singulier genre vient d'avoir lieu à Saint-Malo. Il y a dans cette ville une femme qui est de première force à la nage; sa réputation a même franchi la Manche et a éveillé la jalousie et la susceptibilité d'une mistress qui passait à Brighton un véritable poisson incarné. Mistress a passé la mer et est venue à Saint-Malo; elle a fait publier à son de trompe dans la ville qu'elle défierait à la nage l'héroïne aquatique, la naïade d'Ille-et-Vilaine. Le prix de la course devait être une magnifique parure achetée rue Vivienne, à Paris. C'est la nageuse française qui a remporté le prix.

MESURE HYGIÉNIQUE. — Voici un trait d'un célèbre original de la capitale, M. de Hier, il est allé au bain il a pris un fiacre à l'heure, puis il a fait venir six commissionnaires qu'il a fait placer dans son fiacre, où ils sont restés jusqu'au moment où, après s'être baigné, M. de ... est venu reprendre sa voiture.

On lui demandait la raison de cette singularité: « C'est par mesure d'hygiène, a-t-il répondu: après le bain, faut éviter le froid; voilà pourquoi je fais chauffer mon fiacre à la meilleure et à la plus saine de toutes les chaleurs, la chaleur naturelle de six Auvergnats. »

Extérieur.

ESPAGNE. — MADRID, 4 septembre. — Tous les regards se portent vers Daroca où une affaire générale et peut-être décisive est imminente. Espartero et Oraa ayant opéré leur jonction, l'issue de la rencontre ne saurait être douteuse, si les carlistes se hasardent à attendre nos troupes.

Deux courriers manquent: ceux d'Aragon et d'Andalousie. Dans quelques jours les cortès discuteront la question de la responsabilité encourue précédemment par M. Pizarro pour une infraction à la constitution. La majorité étant toujours hostile, le ministère se verra peut-être enfin forcé de dissoudre les cortès.

De sinistres rumeurs s'étant répandues au sujet de la prétendue occupation de Vittoria par les rebelles, et de désordres qui auraient éclaté à Burgos, Santander, Ciudad-Rodrigo et sur d'autres points, nous sommes autorisés à donner un démenti formel à ces rapports.

Nous pouvons affirmer que la croisière anglaise qui restera dans nos parages se compose d'un vaisseau de ligne, d'une corvette et de deux brigantins, indépendamment de plusieurs navires espagnols qui resteront dans le port.

MADRID, 3 septembre. — Le projet dont je vous ai parlé d'élèver la régence à la reine est plus avéré aujourd'hui, et j'en connais quelques détails. On veut maintenant proposer aux cortès d'adjoindre à la reine quatre personnes pour composer la régence. La proposition en sera faite par le carlo-jacobin Ferrn Caballero, qui s'est mis d'accord avec la majorité. On croit que cette proposition se traitera en comité secret, car on dit qu'il y a beaucoup d'injures contre la reine et la camarilla. Les bases des accusations portées contre cette princesse sont, m'assure-t-on, déjà arrêtées, et l'on y comprendra l'ambassadeur français, parce que l'on veut à toute force le mettre dans le complot que l'on supposera exister entre la reine et le parti modéré.

Les personnes qu'on veut nommer pour composer cette régence sont déjà désignées. Ce sont: MM. Arguëlles, Gil de la Cuadra, Sancho et Caballero. Tous appartiennent à la majorité des cortès et au parti de Calatrava-Mendizabal.

— A la fin de la Bourse, le bruit s'est répandu qu'Espartero avait été battu. On ne donnait aucuns détails, ce qui permet de douter de cette nouvelle.

BAYONNE, 8 septembre. — Rien de nouveau relativement à l'opération d'Uragua dans la Rioja. Après avoir fait 80 prisonniers, il se serait porté à Legaria (à 3 lieues d'Estella), où il attendait l'artillerie pour attaquer Lodosa. On assure que les carlistes ont pris le courrier ordinaire de Vittoria, entre Haro

Logrono. Pampelune est toujours au pouvoir des révoltés. L'émigration continue dans de larges proportions.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bayonne, 10 septembre 1837, 1 heure 1/2.

Le 8, à 3 heures du matin, la garnison de Saint-Sébastien est dirigée sur Tolosa, et a eu un engagement avec les carlistes dirigés par Tolosa, et ces derniers ont été repoussés jusqu'à Andoain, où les carlistes paraissent vouloir s'établir.

Le capitaine de la marine anglaise est resté à Hernani.

Bordeaux, le 10 septembre.

Le brigadier O'Donnell vient d'avoir un avantage sur les carlistes dans le Guipuzcoa : le 8, à midi, il était maître d'Andoain et se portait sur Tolosa malgré la résistance de l'ennemi.

Les nouvelles de Saragosse du 7 ne disent rien du prétendu départ d'Espartero et d'Oraa, qui devaient cependant le suivre de près.

BARCELONE, 30 août. — On annonce que le baron de Meer est parti de San-Juan de las Abadesas après avoir battu complètement Urbistondo qui se retire vers Ripoll.

Les carlistes ont établi la peine de mort pour quiconque sera surpris portant des vivres à Cardona et Calas. La même mesure a été publiée par eux dans les bourgs limitrophes d'autres points fortifiés. Malgré cela, beaucoup de gens bravent le danger, ce qui prouve que ce pays n'est pas aussi factieux qu'on le prétend.

SARAGOSSE, 6 septembre. — L'avant-garde christine, pressant sa marche, a atteint, le 3, dans les environs d'Oribuela de Albaracin, l'arrière-garde carliste. Quelques coups de fusils ont été échangés.

Le 4, Espartero était à Pozondon, et don Carlos se préparait à recevoir chaudement les troupes de la reine.

Cabrera a décidément pris la fuite. Les carlistes ignorent la route qu'il a suivie; ils paraissent très-désireux de s'emparer de sa personne.

ENGLAND. — Le *London Dipatch*, feuille radicale de création assez récente, va être rédigé, à Londres, par le docteur Arthur Beaumont, de l'université d'Oxford, cet homme d'une trempe vigoureuse, et qui a partagé avec tant de noblesse le sort des prisonniers d'avril 1834, devant la cour des cachots de Doullens. « Il a donné, dit le journal qu'il va rédiger, les plus fortes preuves de sa fermeté politique et de son dévouement aux intérêts des classes ouvrières, de son procès devant la cour des pairs de France pour opinions démocratiques, et en subissant une détention de 3 années dans les cachots de Louis-Philippe, plutôt que d'abandonner ses principes et de faire un acte de soumission que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères l'avait souvent engagé à faire. Il est pas étonnant que nous soyons portés à admirer l'opinion de ce docteur Beaumont. Armand Carrel, cette gloire regrettée de la démocratie française, a plus d'une fois exprimé dans le *National* toute particulière pour M. Beaumont; et la confiance qu'il avait mise en lui les ouvriers français déposent en faveur du mérite d'un homme que des préventions nationales devaient empêcher les ouvriers de choisir pour l'un de leurs chefs. »

« L'éloge est mérité, et nous nous félicitons de ce que M. Beaumont est appelé à défendre les opinions radicales en Angleterre. L'intérêt qu'il a pris à la démocratie française, et qu'il a souffert pour cette sainte cause, l'ont naturellement français, et nul mieux que lui ne pouvait servir d'intermédiaire entre deux causes qui deviennent de jour en jour plus politiques. »

« Une société par actions s'organise à Londres, dans le but d'encourager les hommes de génie. MM. E.-L. Bulwer et Talbot entreraient dans cette association. Cette idée est fort louable; mais nous la croyons difficile à créer, même en Angleterre. Que serait-ce en France, où nous avons, dit-on, des myriades d'hommes de génie ! »

UNE RÉVOLUTION AU CHILI.

Nous recevons ce matin le *Mercure extraordinaire* de Valparaiso du 7 juin.

Le chef d'état-major, le colonel Vidaurre, a fait le 2 juin une tentative de révolution militaire à la Quillota, où se trouve le quartier-général de l'armée expéditionnaire.

Le ministre de la guerre don Diégo Portalés a été sacrifié à ce mouvement.

Le même sort était réservé au vice-amiral (général en chef) don Alvaro, l'intention de Vidaurre étant de se mettre à la tête de la république du Chili.

Les mesures promptes et énergiques prises par le commandant Valparaiso, ont empêché la réussite de cette tentative.

Vidaurre, battu, a pris la fuite.

ÉTATS-UNIS. — Le *Standard* publie les deux lettres suivantes du général Jackson :

« De l'Ermitage, 23 juillet 1837.

« Monsieur,

Je viens de recevoir le *Globe* du 13 et j'apprends avec infiniment de plaisir que la démocratie persiste dans son projet de réformer le gouvernement des corporations de toute espèce, et de révoquer et employer le revenu public par ses propres agents.

« L'unique moyen d'assurer les revenus, et d'empêcher les spéculations exagérées de papier-monnaie par les banques des États, est de limiter le revenu aux besoins réels du gouvernement, et de le payer en or ou en argent et employé de même, nous procurerons la circulation métallique invariable, empêchera à l'avenir les spéculations commerciales exagérées et fera prospérer toutes les branches d'industrie. Les banques et le commerce pourront continuer leurs échanges et leurs opérations comme ils l'ont fait jusqu'à présent. »

« J'espère que toute la démocratie de l'Union adoptera d'un accord ces mesures; dans ce cas, elle n'aura plus à lutter contre l'aristocratie du petit nombre et ce système de papier-monnaie à l'aide duquel cette minorité prétend régir le pays. J'espère qu'aucun bon du trésor ne sera émis. Les traités conclus sur des dépôts actuels sont inconstitutionnelles. La classe pauvre surtout mérite d'être protégée contre les fraudes de la banque. »

« De l'Ermitage, 8 août 1837.

« Il faut séparer le gouvernement de toutes les banques et réserver pour toujours la circulation en numéraire. Il faut que le commerce et la banque puissent régler leurs rapports avec la plus entière liberté. Ce sera toujours un malheur pour le gouvernement de prendre un intérêt dans leurs opérations; il doit se borner à les surveiller. Jusqu'à présent le commerce a été favorisé par le gouvernement, au grand détriment de l'industrie nationale. Je le répète, je suis fier de voir l'attitude qu'a prise le gouvernement; le peuple est pour lui et l'aidera à triompher. »

ITALIE. — A Rome, les habitants d'un grand nombre de palais et de tous les palais s'isolent du reste du monde, et ne veulent aller les voir, est obligé de se soumettre à une

fumigation de chlorure. Toutes ces précautions sont inutiles, car, bien que le palais Quirinal soit complètement isolé, on assure que plusieurs individus attachés au service du pape sont morts du fléau. Les écoles et les tribunaux sont fermés.

Quelques médecins ayant refusé de visiter les cholériques, le gouvernement leur a interdit l'exercice de leur profession pour l'avenir.

— On a reçu les journaux de Lisbonne jusqu'au 28 : la population de cette capitale était pleine d'enthousiasme, et toujours prête à repousser les chartistes; les cortès s'occupaient tranquillement des affaires de l'Etat.

PRUSSE. — Le choléra sévit toujours à Berlin. Du 4 au 5, 72 malades, 42 décès.

On écrit de cette même capitale que les partisans de don Carlos se livrent aux plus bruyantes espérances. On croit, et cela prouve en faveur de l'intelligence des Berlinoises, qu'Espartero et don Carlos s'entendent secrètement, et que d'ailleurs la France, aussi bien que les cours étrangères, reconnaîtra le prétendant aussitôt après son avènement. On croit encore qu'il jurera la constitution.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, en réponse aux interprétations dont le voyage du duc de Bordeaux a été l'objet, que le duc a observé le plus strict incognito et que personne ne l'a contrarié à cet égard, ce qui ne répond pas aux interprétations dont nous parlons.

— Aucun navire n'étant arrivé de Lisbonne en Angleterre, nous n'avons aucune nouvelle de Portugal.

Variétés.

LES PROMENADES DE L'EMPEREUR.

L'une des plus habituelles fantaisies de Napoléon, c'était de parcourir Paris incognito, à la manière du célèbre sultan que l'auteur des *Mille et une Nuits* a immortalisé dans ses contes. Toujours accompagné du grand-maréchal du palais, ou, à son défaut, de l'aide-de-camp de service, l'empereur sortait des Tuileries quelquefois avant le jour.

Dans ses excursions à travers la ville, il était toujours vêtu d'une redingote grise ou bleu-foncé, entièrement boutonnée sur la poitrine. Il portait un chapeau rond à larges bords. Son compagnon n'avait rien non plus qui pût faire deviner son rang.

Duroc lui donnait le bras. Ils entraient ainsi dans les boutiques de la rue Saint-Honoré.

Il lui arrivait quelquefois de se risquer dans les galeries du Palais-Royal; mais il fallait qu'il n'y aperçût que peu de monde. Ordinairement ces excursions du soir ne s'étendaient pas plus loin.

Lorsque l'empereur entrait dans une boutique, le grand-maréchal faisait étaler à ses yeux les objets qu'il paraissait vouloir acheter, et pendant ce temps Napoléon commençait son rôle de questionneur. Il n'y avait alors rien de plus comique que de le voir s'efforcer de prendre les manières, le langage et le ton d'un homme à la mode, lui qui d'ordinaire était si positif, si simple et si naturel. Que de gaucherie n'avait-il pas à vouloir se donner des grâces, quand, rehaussant les bords de sa cravate noire, se soulevant sur la pointe des pieds, et se baissant tout-à-coup en ployant les jarrets, il disait d'un ton protecteur : « Eh bien! madame, que dit-on de nouveau depuis que l'empereur a fait la paix?... Est-on content?... Votre commerce prospère-t-il? Votre boutique me semble assez bien approvisionnée. »

A ces mots de boutique, la marchande regardait de travers ce singulier questionneur; sa figure se rembrunissait et elle ne répondait que par monosyllabes, ou même ne répondait pas du tout, ne sachant pas trop à qui elle avait à faire.

Il faut le dire, dans ce costume d'Aroun-al-Raschid, comme lui-même l'appelait, Napoléon avait une physionomie et une tournure des plus étranges. Cela venait de la manière dont il se coiffait avec ce chapeau rond, que, faute d'habitude, il portait tantôt très en arrière, tantôt très en avant, et rabattu sur les yeux pour ne pas être reconnu. Quant à sa redingote, sa coupe et son ampleur étaient véritablement burlesques.

Au commencement de 1813, après les désastres de Moscou, Napoléon, voulant juger par lui-même de l'esprit qui animait le peuple des faubourgs de la capitale, résolut de les parcourir tous, en commençant par le faubourg St-Antoine. Un jour donc, accompagné seulement d'un de ses aides-de-camp, il monte dans un fiacre et se fait conduire sur la place de la Bastille. Là, mettant pied à terre, il entre dans la grand-rue de Charonne. Arrivé à l'extrémité, il s'arrête quelque temps pour examiner des maçons qui travaillaient, puis il en aperçoit un qui tout-à-coup reste immobile et comme en arrêt devant lui. Me reconnaissant-tu? demanda-t-il d'un ton bref au maçon en se rapprochant de lui peu à peu. — Oh! mon empereur!... toujours!... toujours!... balbutia cet homme en portant militairement à son front le revers de sa main droite, tandis que de la gauche il laissa échapper l'outil dont il se servait.

— Moi aussi je te connais, répond Napoléon. Tu l'appelles Grégoire Boivin; tu étais caporal dans le régiment des chasseurs de ma garde; tu as été blessé deux fois à Essling. Sur la proposition de ton colonel, je t'ai fait décorer. Quelque temps après, j'ai approuvé ton admission aux Invalides. Pourquoi te vois-je ici aujourd'hui?

Grégoire était là comme une statue, sans faire aucun geste, sans dire un mot. — Tu l'as fait mettre à la porte de l'hôtel, n'est-ce pas? Qu'avais-tu fait? Même impassibilité, même silence de la part de Grégoire qui baisse les yeux. — Tu ne te rappelles plus?... Eh bien! je vais te le dire; tu sais que j'ai de la mémoire. Un matin, après avoir fait des sottises, tu as dit des bêtises.

— Oh! mon empereur! interrompit vivement Grégoire en relevant fièrement la tête, ce n'étaient pas des bêtises ce que j'ai dit, vous le savez bien. — Comment! n'as-tu pas crié, comme un fou : *Vive la république*, après l'être grisé avec les mauvais sujets de l'hôtel?

Que voulez-vous, mon empereur? je me suis ressouvenu que j'étais volontaire de 93. Alors, comme je m'étais un peu gargarisé la veille, le lendemain matin j'ai crié... — *Vive la république*, te dis-je!

Mon empereur, vous m'avouerez tout de même que c'est bien dur, quand on vous aime comme moi, quand on s'est battu comme moi, quand on a femme et enfants comme moi, de se voir sans pain sur la planche, pour s'être fourré un verre de trop dans la tête.

Et en disant ces mots, le maçon, que les paroles avaient un peu attendri, ne put retenir deux grosses larmes qui coulèrent le long de ses joues. Napoléon fut vivement ému. — Ah! tu as des enfants! que ne me l'as-tu fait savoir plus tôt? Quel âge a ton aîné? — J'en ai deux aînés, c'est-à-dire qu'ils sont jumeaux, et tous deux conscripts l'année prochaine.

— C'est bien! Qu'as-tu fait de ta croix? Ma croix! répète

Grégoire en ouvrant précipitamment sa veste et étalant un chiffon de ruban de couleur incertaine: ma croix, absente pour cause de réparations urgentes et d'accouchement de M^{me} Grégoire; mais pour ce qui est du ruban, présent! le même que celui que mon colonel m'a donné à la parade. Seulement, il a fait son temps.

Après avoir regardé Grégoire d'un air de satisfaction, l'empereur prit quinze napoléons dans la bourse de son aide-de-camp, et les mettant dans la main du maçon : Tiens, voilà pour payer les réparations urgentes de la croix, qui, je le soupçonne, n'est pas chez le bijoutier, et aussi pour boire à ma santé avec les camarades, mais modérément, tu m'entends. A propos, tu viendras demain aux Tuileries; tu diras au concierge que c'est de ma part.

Le lendemain, Grégoire Boivin reçut l'ordre de sa réintégration à l'hôtel des Invalides.

Un matin, il voulut s'assurer par lui-même comment marchaient les travaux du monument de la place Vendôme. On était alors vers la fin de l'automne. Après avoir examiné les gigantesques échafaudages dans tous ses détails et s'être promené à l'entour pendant trois quarts d'heure, l'empereur continua sa promenade.

Tout en causant ainsi, il arriva devant les *Bains chinois* qui, depuis peu, avaient été repeints à neuf. Comme il critiquait la décoration extérieure et les rochers qui supportent les bâtiments, le café qui dépendait de l'établissement s'ouvrit. — Si nous entrions là pour y déjeuner? dit-il à Duroc; qu'en pensez-vous? cette tournée ne vous a-t-elle pas donné de l'appétit?

— Sire, c'est trop tôt; il n'est encore que huit heures. Bah! bah! votre montre retarde toujours! J'ai faim. D'ailleurs, ce sera du temps d'économisé pour le reste de la journée.

Et sans attendre de réponse, l'empereur entra sans façon dans le café, s'assied à une table, appelle le garçon et lui demande des côtelettes de mouton, une omelette aux fines herbes (c'étaient ses mets favoris) et du vin de Chambertin.

Après avoir mangé de très-bon appétit, et avoir pris une tasse de café qu'il prétendit être meilleur que celui qu'on lui servait habituellement aux Tuileries, il appelle le garçon, lui demande la carte, et se lève en disant à Duroc : « Payez; et rentrons; il est temps. » Puis, se posant sur le seuil de la porte du café, les mains croisées sur le dos, il se met à siffler entre les dents un récitatif italien, en se dandinant comme pour marquer la mesure. Le grand-maréchal s'était levé en même temps que l'empereur, et après avoir fouillé vainement dans toutes ses poches, il acquit enfin la certitude que, dans la précipitation qu'il avait mise le matin à s'habiller, il avait oublié sa bourse; or, il sait que Napoléon ne porte jamais d'argent avec lui.

Cependant le garçon arrive et présente au grand-maréchal, resté comme pétrifié à sa place, la carte à payer, dont le chiffre s'élève à douze francs. Pendant ce temps, l'empereur, ignorant l'incident et peu habitué à ce qu'on le fasse attendre, ne conçoit pas la lenteur que met Duroc à le rejoindre; déjà même il a tourné la tête plusieurs fois de son côté, en disant d'un ton d'impatience : « Allons donc, il se fait tard. »

Le grand-maréchal, comprenant enfin que cette situation critique ne peut durer plus long-temps, et pensant que pour en sortir il ne s'agit que d'avouer franchement son embarras, prend son parti, et, s'approchant de la maîtresse du café, qui se tient silencieuse et indifférente au comptoir, parce qu'elle se doute de la requête qui va lui être présentée, lui dit d'un ton poli, mais un peu honteux : « Madame, mon ami et moi nous sommes sortis ce matin un peu... précipitamment; nous avons oublié de prendre notre bourse...; mais je vous donne ma parole que dans une heure je vous enverrai le montant de cette carte. »

« C'est possible, monsieur, répond froidement la maîtresse du café, mais je ne vous connais pas. »

Madame, interromp le grand-maréchal, auquel cette réponse a fait monter le rouge au visage, nous sommes des gens d'honneur, des officiers de la garde.

A ces mots de gens d'honneur et d'officiers de la garde, que l'empereur a distingués, il présume que quelque quiproquo s'est engagé à son insu, et se retournant une dernière fois en frappant du pied : « Qu'est-ce donc? » dit-il. Mais sur un signe que lui fait Duroc, il demeure immobile à sa place, renforce son chapeau sur sa tête et cesse de siffler.

Madame, dit enfin le garçon de café, qui a une idée confuse d'avoir vu quelque part la figure du grand-maréchal, puisque ces messieurs ont oublié de prendre de l'argent, j'en répons, persuadé que de braves officiers de la garde ne voudraient pas faire tort à un pauvre garçon de café comme moi. — Ah! voilà comme vous êtes toujours! répond celle-ci avec humeur; ce sont encore douze francs de perdus pour moi. — Non, madame, répond celui-ci avec une sorte de dignité, je vais vous les remettre à l'instant.

Et tirant de sa poche cette petite somme, il la donne à la maîtresse qui l'accepte tout en continuant de grommeler contre ceux qui, dit-elle, ont la mauvaise habitude de dépenser de l'argent sans en avoir.

Pendant ce temps, le grand-maréchal avait tiré sa montre et l'avait présentée au garçon, en lui disant : « Tenez, mon ami, voilà ma montre que je vous prie de garder jusqu'à ce que je me sois acquitté envers vous. Je vous remercie pour moi et surtout pour mon ami qui est là et qui doit s'impatienter, car nous avons affaire. »

— Monsieur, je n'ai pas besoin de ce gage; j'ai la conviction que vous êtes d'honnêtes gens.

— Oui, mon ami, reprit Duroc, vous n'aurez point à vous repentir de votre confiance; et il rejoignit l'empereur. Ils continuèrent de suivre le boulevard en pressant le pas dans la crainte d'être suivis, et se dirigèrent du côté du passage des Panoramas. Chemin faisant, Duroc lui raconta les détails de l'incident qui les avait retenus; l'empereur en rit de bon cœur et s'extasia sur la générosité de ce garçon qui, sans les connaître, avait cependant payé leur déjeuner.

Quelques jours après un valet de pied remit au garçon un rouleau de cinquante napoléons. Le grand-maréchal le plaça dans la maison de l'empereur en qualité de valet de pied. Il ne tarda pas à gagner la confiance de Joséphine qui le prit à son service particulier, lorsqu'après son divorce elle se retira à la Malmaison.

M. Charles Bordes, qui a eu l'heureuse idée d'établir un cabinet de lecture sur la place Sathonay, ci-devant place de la Déserte, a joint à ce cabinet une galerie de tableaux, copies de nos plus grands maîtres.

Nous engageons les amateurs à aller visiter l'établissement de M. Bordes, où ils trouveront tous les journaux de Lyon et de Paris et où ils auront l'occasion d'acquiescer à un prix peu élevé des tableaux qui ne manquent pas de mérite.

Nous recommandons le Sirop végétal contre les maladies secrètes de la pharmacie Courtois. (Voir aux annonces.)

Monsieur le rédacteur,

Lyonnais et simple oiseau de passage dans la métropole de notre France, je n'en partirai point sans payer à l'établissement que je viens de visiter le juste tribut d'éloges qu'il mérite.

Dès mon arrivée, j'avais entendu parler de mon compatriote Combalot et de la philanthropique réforme qu'il a introduite dans l'exercice d'une profession qui est aussi la mienne, et dans laquelle j'avais reconnu comme lui de nombreux et pernicieux abus, surtout à Paris, où j'avais déjà fait un voyage en 1835.

Curieux de connaître si la vérité répondait au récit qu'on en faisait, mais cependant en garde contre toute espèce d'exagération, et même, je l'avouerai, plutôt disposé à la critique que dans une situation d'esprit à tout admirer, je me dirigeai vers la rue de Fleurus, où est située l'usine que je voulais visiter. D'abord, l'extérieur me frappa; il y a du grandiose dans cette construction, et je n'avais jamais vu de brasserie d'un aspect aussi imposant.

En entrant, j'aperçus à droite dans la cour deux lions, au bas de l'un desquels est écrit le mot *Rhône*, et de l'autre celui de *Saône*. Un étranger n'aurait peut-être point remarqué cette circonstance; mais moi je sus gré à M. Combalot de cette attention envers notre patrie commune. Je vis qu'il n'était point un fils ingrat, et que Lyon était toujours présent à sa mémoire.

Après avoir examiné l'établissement dans ses plus petits détails, et reconnu qu'il n'y avait aucune exagération dans les éloges qu'on lui donnait, je voulus goûter de ses produits.

J'ai beaucoup voyagé, M. le rédacteur, j'ai parcouru une grande partie de l'Allemagne, et j'arrive tout récemment d'Angleterre; eh bien! j'affirme que les différentes bières de M. Combalot surpassent tout ce que j'ai bu de semblable dans les diverses contrées que j'ai parcourues. Loia d'avoir, sous ce rapport, quelque chose à envier à l'étranger, maintenant c'est lui qui reste de beaucoup en arrière, et cette supériorité, nous la devons aux améliorations qu'un homme seul a introduites dans la fabrication de cet objet de consommation si important. Je suis du métier, M. le rédacteur, je suis donc juge compétent sur la matière. Je ne crains point un surplus qu'on me démente, et si quelque connaisseur peut conserver des doutes sur ce que j'avance, il n'a qu'à se rendre à la brasserie de M. Combalot, et ses doutes seront bientôt levés.

Je n'ai point l'honneur de connaître cet estimable fabricant, je n'ai de commun avec lui que ma qualité de Lyonnais, par conséquent je ne puis pas être soupçonné de partialité, et mes

éloges ne peuvent paraître suspects. Non, Monsieur le rédacteur, c'est le désir seul de rendre justice qui m'a fait prendre la plume, c'est le besoin de rendre hommage à la vérité. Je vous prie d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro. Agréez, etc. **PERROT.**

Mouvement de la population du Dépôt de Mendicité de Lyon, du 16 au 31 août 1837.

Effectif au 16 août: Hommes, 78; femmes, 109:	187
Admis pendant la quinzaine: Hommes, 5; femmes, 9:	14
Total:	201
Sortis pendant la quinzaine: Hommes, 5; femmes, 2:	7
Effectif au 1 ^{er} septembre: Hommes, 78; femmes, 116:	194

On a perdu, depuis le 8 septembre, Félix Burdin-Sévoz, âgé de 7 ans et 8 mois, d'une jolie taille pour son âge, cheveux blonds, yeux bleus, nez épâté, bouche moyenne, menton rond, un peu marqué de petite vérole, teint peu coloré; habillé comme il suit: blouse rouge à carreaux bleus, pantalon d'éte bleu quadrillé, bonnet de coton bleu. S'adresser à M. Sévoz, rue Paradis, n° 13, au 2^e.

AVIS.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 septembre, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 13 septembre 1837. — Clôture des représentations de Mlle Falcon. — Les HUGUENOTS, grand-opéra. — On commencera à six heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

Vendredi 14 septembre 1837. — Deuxième représentation de Mme Albert. — 1^o LE PÈRE DE L'ENFANT, vaud. — 2^o UNE DAME DE L'EMPIRE, vaud. — 3^o LE CONCERT MONSIEUR, chanson. — 4^o L'ANGE GARDIEN, vaud. — On commencera à six heures.

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 12 SEPTEMBRE.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.
2,000	1,000	Juin et Déc. par trimestr.	Banque de Lyon, 1,550
4,500	1,000		Ponts sur le Rhône, 1,060
430	2,000		Ponts de la Feuillée, 2,275
500	2,000		Pont Seguin, 1,750
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe, 1,500
2,560	1,000		Pont et Gare de Vaise, 1,500
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairage au gaz, C ^e Perrac., 1,500
1,000	1,000		Eclairage au gaz, St-Etienne, 1,015
520	5,000	Décembre.	Bateaux à vapeur sur Rhône, Lyon à Arles, 4,50
180	2,000		Paquebots à vap ^r sur Saône, Lyon à Châlon, 1,550
154	5,000	Idem.	Gond. à vap ^r sur Saône, marc., 1,550
400	10,000		Fonderies (Loire et Isère), 16,500
2,200			Ch. de fer, Lyon à St-Etien., 3,000
240	5,000		Moulins à vap ^r de Perrache, Bateau à vapeur l'Abbeille, Ch. de fer (St-Ét. à Andréz.),
8,000	25	Par an.	

BOURSE DE PARIS DU 12 SEPTEMBRE.

Le 5 p. 0/0 continue à monter et on fait beaucoup d'affaires; il paraît que c'est un coup monté parmi les capitalistes pour en vendre à prime. Aujourd'hui on a ouvert à 79 55; on a fait 79 65 offert.

L'actif a été fait à 22, mais on est revenu au cours d'hier 21 3/4. Les autres effets industriels sont en général en baisse. On fait peu d'affaires. P. S. A la fin de la bourse, l'actif a baissé de 3/4 sur le cours.

Cinq pour cent	108 45	108 50	108 40	108 45
— fin courant	108 50	108 55	108 50	108 55
Quatre pour cent	79 50	79 60	79 45	79 60
— fin courant	79 55	79 70	79 50	79 70
Rentes de Naples	97 50	97 80	97 50	97 80
— fin courant	97 80	98	97 75	98
Actions de la Banque	2425			
Caisse hypothécaire	795			
Quatre Canaux	»			
Emprunt d'Haïti	»			

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSAY FILS, RUE POULAILLERIE, 10.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(3211) Dimanche prochain dix-sept septembre courant, à dix heures du matin, sur la place publique de St-Martin de Fontaines, canton de Neuville, arrondissement de Lyon (Rhône), après l'office divin du matin, il sera procédé à la vente mobilière d'objets saisis, consistant en batterie de cuisine, tables, tabourets, charbon de terre et d'un cheval; le tout au comptant.

ANNONCES DIVERSES.

(3214) A VENDRE. — Maison de campagne, composée de vastes bâtiments de maître et de grangeage, située commune d'Oullins, sur le revers méridional du coteau de Ste-Foy, produisant des premières qualités de vin, jouissant d'une superbe vue; sa contenance est de 22 bicherées environ, avec lavoir alimenté par une source d'eau vive, puits boutasse, grande salle d'ombrage, belle tonnelle en fer, jardin potager, pré, verger, luzernière; la majeure partie close de murs. S'adresser, pour la voir, chez M. le commandant Alix père, à Oullins, rue de la Sara, n° 78, ou, en son absence, à M. Philippe, boulanger, grande rue d'Oullins. On donnera toutes les facilités pour le paiement.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter du 1^{er} octobre 1837, l'étude de M. Casati, notaire, sera rue Lafont, n° 2. (2983)

(3019) On demande un jeune homme de bonne tenue pour faire la place de Lyon; il aura des appointements fixes et une remise sur les placements. S'adresser au bureau d'affaires, rue des Quatre-Chapeaux, n° 11.

AVIS.

A dater du 16 septembre courant, M. GEORGES MONDANGE, commissionnaire à St-Etienne, fera partir tous les jours

Une Diligence faisant le trajet en 6 heures,

Un Fourgon accéléré faisant le trajet en 10 heures.

Les Bureaux sont :

A Lyon, chez MM. GASTINE et GILLET, port du Temple, n° 45;

A St-Etienne, chez M. Georges MONDANGE, rue des Jardins, n° 15. (3106)

TAFFETAS GOMMÉ

POUR LA GUÉRISON RADICALE DES

CORS, DURILLONS, OIGNONS,

Préparé par Paul GAGE, pharmacien breveté, à Paris. Seul dépôt, à Lyon, chez Sarret, successeur de Julien, pharmacien, rue de la Fromagerie, 1, près l'église St-Nizier. (3066)

DÉPURATIF DU SANG.



EXTRAIT DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE M. E. SMITH DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE LONDRES.

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT SARDE, les Universités de Turin et de Gènes furent saisies de l'analyse de ce remède et, d'après leur rapport du 31 juillet 1837, l'approbation royale était accordée à M. E. Smith, Le 5 novembre 1833, l'I. et R. gouvernement de la Lombardie, par son décret publié sur la foi du rapport de l'Université de Pavie, accorde au sieur E. Smith des privilèges exclusifs constatés dans l'ordonnance publiée six fois par ordre du gouvernement dans la Gazette officielle de Milan. Le conseil sanitaire de Rome lui accorde même accueil sous date du 11 mai 1836, et, en dernier lieu, le collège médical de Naples a également reconnu l'avantage que la Faculté de médecine pouvait tirer de son puissant dépuratif, l'extrait de Salsepareille composé. Ces témoignages sont donnés par des professeurs occupant les hauts grades de leur profession, hommes d'une science dont les membres s'opposent assez ordinairement à toute innovation ou changement quelconque, ne se rendant qu'à une conviction acquise par leur propre expérience. Les documents originaux de ces gouvernements et universités peuvent être vus chez l'auteur; témoignages irrécusables. Se vend en boîtes de 3 fr. et de 10 francs.

A LYON, chez M. Vernet, place des Terreaux, 13; à ST-ETIENNE, à la pharmacie Garnier-Martinot; à ROANNE, M. Mercier, rue Royale; à MACON, M. Lacroix, rue des Selliers; à GRENoble, M. Ricard, place Grenette, 12; à VALENCE, M. Collet, Grande-Rue, 56. (1782)

(3210) Les sieurs GUINET et PARISIS ont l'honneur de prévenir MM. les amateurs que le 20 courant il leur arrivera un transport de chevaux de races diverses d'Allemagne.

(3172) PILULES NAPOLITAINES de M. Poisson, pharmacien breveté du roi, rue du Roule, n° 11, à Paris. Elles guérissent en peu de jours et sans accident les maladies secrètes, récentes et invétérées. Prix: 5 fr. la boîte, deux ou trois suffisent pour la guérison. Chaque boîte, enveloppée de papier blanc, est revêtue de chaque côté du cachet de l'auteur dont le nom s'y trouve écrit en toutes lettres. Le dépôt est à Lyon, chez MM. Biétrix-Sionest et Ce, rue Neuve, 12; Tarare, chez M. Michel, rue de la Pêcherie; Belley, chez M. Martin; Moulins, chez M. Gay; Dijon, chez M. Delarue; Grenoble, chez M. Plana; Macon, chez M. Lacroix, tous pharmaciens.

PÉPINIÈRES DE MURIERS.

Il vient de s'établir dans le département de la Loire une pépinière formée sur une vaste échelle, et uniquement affectée à la culture du murier et de ses différentes espèces. Ce nouvel établissement agricole, sous la direction de M. LEBON, ancien notaire, est sis à Ste-Agathe-la-Bouteresse, canton de Boën, arrondissement de Montbrison.

Des semis par hectares permettent à cet établissement d'offrir aux amateurs et aux pépiniéristes eux-mêmes une immense quantité de jeunes plants de muriers d'un beau choix, et à des prix très-minimes.

Le catalogue s'adresse franco aux personnes qui le demandent par lettres affranchies. (3212)

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine, des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages de

SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES. Au dépôt chez MM. les pharmaciens Vernet, à Lyon, place des Terreaux; Simon, à Vaise; Blanc, à la Guillotière; Champin, à Fontaines; Micol, à Saint-Genis-Laval; Brian, à Saint-Symphorien; Maritan, à Villefranche; Forest, à Beaujeu; Michel, à Tarare; Cuillerot, à Amplepuis. (1343)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Penitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Cesiro est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie du virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. Prix: 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

- On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
- A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 15.
- A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
- A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
- A Genève, chez M. Burkcl, droguiste.
- A Vienne, chez Muret fils, épicer, rue Marchande.
- A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
- A Macon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
- A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicer, rue Paluy.
- A Givors, chez M. Thivy, épicer, Grande-Rue.
- A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
- A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Bidier.
- A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
- A Châlon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la au Change.
- Valence, Ronzier, place des Clercs.
- Lons-le-Saunier, Vincent, épicer et marchand de parapluies, place la Liberté.
- Paris, Maréchal, épicer, rue du Pont-aux-Choux, n° 14 ou 17.
- Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, n° 164.
- Ainsi que dans les principales villes de France.